

**BOVINS / Les Tableaux de Bord Vaches Allaitantes qui présentent les indicateurs de reproduction de la dernière campagne sont désormais disponibles.**

## Des marges de progrès possibles dans les troupeaux bovin viande gersois

**C**omme chaque année, la Chambre d'agriculture du Gers propose un valorisé des notifications de mouvements (naissances, achats, ventes,...) pour l'ensemble des élevages bovin viande du Gers ayant au minimum 10 vaches.

Ces documents sont appelés Tableaux de Bord Vaches Allaitantes (TBVA) et se basent sur la dernière campagne, c'est-à-dire sur la période du 01/08/2021 au 31/07/2022. Nous y retrouvons les principaux indicateurs techniques en élevage bovin allaitant, tels que le taux de vêlage (nombre de veaux nés par vaches présentes sur la campagne), l'intervalle vêlage-vêlage (nombre de jours séparant le vêlage actuel du précédent pour les vaches ayant vêlé durant la campagne), l'âge moyen au premier vêlage (âge moyen en mois des génisses ayant vêlé pendant la campagne) et le taux de mortalité (taux de

veaux morts entre 0-210 J par rapport au nombre total de vêlages pendant la campagne)... L'ensemble de ces indicateurs permet aux éleveurs d'avoir une vision technique de leur élevage, qui leur donne la possibilité de se situer par rapport à la moyenne des éleveurs du département et aux objectifs de production.

Il est important de connaître ces indicateurs car ils permettent d'évaluer la productivité du troupeau, laquelle a une influence directe sur le revenu de l'agriculteur en lien avec le prix des animaux.

Ce TBVA permet également de faire des moyennes au niveau départemental grâce auxquelles nous pouvons constater l'évolution des élevages gersois sur plusieurs années.

### Résultats moyens en 2022

En 2022, on compte 689 élevages de plus de 10 vaches avec une moyenne de 42



vaches par élevage (80 % en race Blonde d'Aquitaine). Au niveau des indicateurs techniques recueillis, on observe un taux de vêlage moyen de 81 %, un IVV moyen de 444 J, un âge moyen au premier vêlage de 39 mois et un taux de mortalité à 9 %.

### ZOOM

#### Objectifs des indicateurs de reproduction

- Productivité globale = 90 à 100 %
- IVV moyen = 365 à 380 jours
- Mortalité des veaux = 4 à 6 %
- Age au premier vêlage = 36 mois

## L'évolution sur les cinq dernières années

**A**u niveau du taux de vêlage, l'évolution n'est pas trop marquée : ce taux reste aux alentours de 80 % depuis 5 ans. Au niveau de l'IVV\* qui est un indicateur très intéressant, car il reflète la rigueur des éleveurs à repérer plus ou moins rapidement les vaches improductives, nous observons une légère dégradation des résultats (444 jours en 2022, alors qu'il se situait autour de 431 jours les années précédentes).

Le taux de mortalité reste le même que 2021 avec 9 % de mortalité entre 0-210 jours après la naissance des veaux. Ainsi, dans un élevage gersois moyen, on remarque que, malgré une amélioration sur ces cinq dernières années, nous sommes encore assez éloignés des objectifs de production.

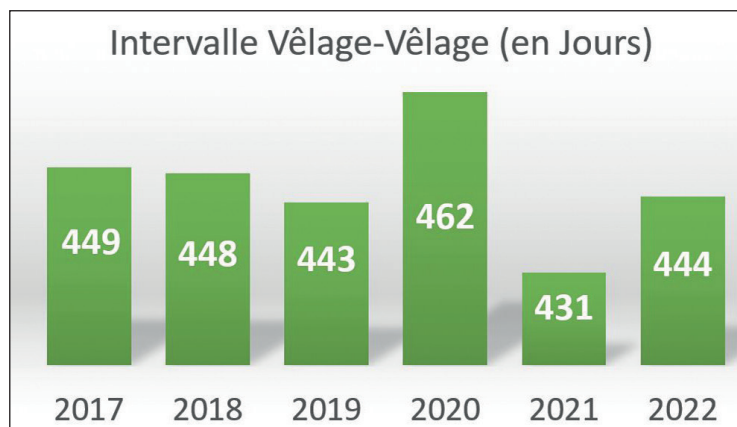
Cette constatation montre qu'une marge de progrès est

toujours présente et qu'il est possible d'y parvenir dans notre département, car lorsqu'on s'intéresse au quart des élevages qui ont les meilleurs indicateurs, on voit qu'ils atteignent les objectifs, voire même les dépassent.

Quand on parle du quart supérieur des élevages par indicateur, on prend la moyenne

des 172 élevages qui sont les plus performants pour chaque domaine. Pour le taux de vêlage du quart supérieur, il est de 104 % ; pour l'IVV, il est de 380 jours ; pour le taux de mortalité, il est de 0 % et pour l'âge moyen au premier vêlage, il est de 32 mois.

\* IVV : Intervalle Vêlage-Vêlage



L'évolution de l'IVV sur les 5 dernières années dans les élevages bovin viande du Gers

### Notre formule de suivi

Sur les 689 élevages analysés, 78 adhèrent à une formule de suivi proposée par la Chambre d'agriculture du Gers. Ce sont des propositions à la carte selon les besoins de chacun qui permettent de gagner en efficacité.

Pour une exploitation gersoise moyenne de 42 vaches avec un taux de renouvellement de 20 %, une exploitation en suivi produit 13 veaux en plus, uniquement en prenant en compte les indicateurs suivants : taux de vêlage de 94 % en suivi contre 79 % en non suivi, IVV de 400 jours en suivi contre 451 jours en hors suivi et l'âge au premier vêlage qui est de 35 mois en élevage suivi contre 42 mois en hors suivi. Si on considère un prix du veau moyen vendu à environ 850 €, cela fait un gain de 11 050 € sur la période pour un élevage adhérent à une formule de suivi par la Chambre d'agriculture.

Aussi, un critère intéressant à regarder mais qui ne reflète pas la technicité des éleveurs gersois, est le taux de veaux nés d'inséminations artificielles.

Dans les exploitations en suivi, en moyenne 27,5 % des veaux qui naissent sont issue d'IA contre 2,5 % des veaux en élevage hors suivi ; soit un total de 477 veaux nés d'IA dans 611 élevages non suivi et 977 veaux dans les 78 élevages suivis.

### Contact

Chambre d'agriculture du Gers. Renseignements auprès de votre d'Agence (cf page 19).

avec la contribution financière du conseil départemental d'agriculture, de développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE